



Causse
de la Moure
et d'Aumelas

Lettre d'info

Natura 2000 

#4

Décembre
2018



Zoom sur le causse d'Aumelas,

ses chauves-souris,
son patrimoine
architectural, ses
rapaces aux multiples
ressources...
Les dernières actualités
du causse d'Aumelas
sont dans votre lettre
d'info Natura 2000 !



Le site Natura 2000 Montagne de la Moure et causse d'Aumelas c'est...

- 1 site de la directive
« habitats, faune, flore »
- 10 694 hectares
- 11 communes
- 6 espèces de chauves-souris
d'intérêt communautaire



Le site Natura 2000 Garrigues de la Moure et d'Aumelas c'est...

- 1 site de la directive « oiseaux »
- 9 015 hectares
- 8 communes
- 14 espèces d'oiseaux concernées

© Laurent ARTHUR



Un nouveau gîte pour les chauves-souris à Aumelas

Vieux mas et pelouses du site Natura 2000 « Montagne de la Moure et causse d'Aumelas », offrent gîte et couvert aux chauves-souris. Parmi les principaux risques qui les concernent, la rénovation de bâtis qui peuvent devenir inaccessibles...

En 2016, des travaux de rénovation du mas de Terrus à Aumelas avaient rendu le site inutilisable par les chiroptères (chauves-souris). Afin de favoriser la recolonisation des petits mammifères nocturnes dans ce lieu qui leur est favorable, avec des points d'eau à proximité, un contrat Natura 2000 a été mobilisé en 2017 par la commune d'Aumelas, avec le soutien technique de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Au programme, la restauration de la toiture, la création d'un plancher et de cloisons. Trois compartiments permettront aux chauves-souris de trouver sur un même lieu différentes conditions (température, taux

d'humidité, etc.) en fonction de la météo. À l'étage, sous la toiture, la chaleur sera appréciée par les chauves-souris lors de la mise bas. À l'inverse, les deux pièces plus fraîches du rez-de-chaussée constitueront un véritable refuge en cas de canicule.

Utilisation de bois non traité, création d'une meurtrière en hauteur empêchant le passage de prédateurs, tout a été pensé pour maximiser les chances d'une recolonisation rapide.

Trois espèces de chauves-souris sont particulièrement concernées par ce chantier, car elles affectent les bâtiments, les combles ou les caves de mas. Il s'agit d'es-

pèces d'intérêt communautaire, à la fois rares et fragiles : petit et grand rhinolophes et murin à oreilles échancrées.

● **Coût et calendrier**
Subventionnés à 80 % par l'Union européenne et l'État dans le cadre de Natura 2000, les travaux représentent un coût global de 17 000 euros TTC, dont 20 % reste à la charge de la commune. Ils ont démarré mi-octobre 2018 et se sont achevés en novembre.



© Pauline BOUSQUET



Pourquoi cohabiter avec des chauves-souris ?

Les chauves-souris, longtemps méconnues ou mal-aimées, font encore aujourd'hui l'objet d'idées reçues... Voici quelques informations à connaître pour vous faciliter la vie si des chauves-souris se sont installées chez vous, et même vous inciter à les y convier !

La chauve-souris...

- ne suce pas le sang des humains
- ne s'accroche pas dans les cheveux
- ne construit pas de nid, n'attaque pas le bois ou l'isolant, et ne modifie pas son gîte
- ne pullule pas (un petit par an en moyenne)

Vous voilà rassuré ? Seul inconvénient du petit mammifère, ses excréments. Or, ils s'agit aussi d'un avantage car ils constituent un engrais naturel efficace que l'on appelle « guano ».

Et ce n'est pas sa seule qualité. La chauve-souris se révèle une véritable alliée pour lutter contre les moustiques et les insectes ravageurs du verger, de l'olivieraie, du buis... et de la vigne ! Le mammifère nocturne est si bénéfique que le Département a impulsé la mise en place de nichoirs chez les viticulteurs pour les aider à lutter contre le ver de la grappe.

Infos sur www.herault.fr

Une question, un problème ?

Vous rencontrez des problèmes de cohabitation avec ces espèces protégées ? N'intervenez pas vous-même et ne les touchez pas ! Utilisez plutôt le service d'aide SOS chauve-souris du Groupe chiroptères Languedoc-Roussillon (asso-gclr.fr/sos-chauves-souris - 06 52 28 82 48) pour connaître les bons gestes et trouver les coordonnées des spécialistes les plus proches de chez vous.



© Blandine CARRÉ

Petit rhinolophe

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault assure la gestion de sites Natura 2000. Elle accompagne les propriétaires volontaires, et parfois les communes comme Aumelas, dans leurs démarches et dans leurs actions en faveur de la biodiversité.



Grands rhinolophes sous un faitage.

Elle s'entoure également de spécialistes pour trouver des compétences techniques complémentaires. Avec l'appui d'un groupe d'experts nationaux, Blandine Carré, chiroptérologue du Groupe chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR), est intervenue dans le projet de restauration du mas de Terrus. Objectif ? S'assurer de sa conformité avec les besoins des chauves-souris.

Le GCLR compte deux salariés à temps plein et 80 adhérents en Languedoc-Roussillon, tous passionnés par la biologie et l'écologie des chauves-souris. Parmi leurs missions, l'étude des chiroptères et de leurs écosystèmes. Cela passe notamment par des inventaires et le suivi régulier d'une soixantaine de gîtes.

Aux côtés de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, l'association a mené une enquête en 2015 et, durant la saison estivale 2018, a effectué du « porte à porte » dans les mas du causse. Ces opérations ont permis de découvrir notamment deux colonies de chauves-souris. À Aumelas, une colonie de sept petits rhinolophes a été observée dans un vide-sanitaire. Dans un vieux bâtiment à Villeveyrac, ce sont 14 murins à oreilles échanquées qui ont été découverts.

Envie de participer ?

Vous avez des chauves-souris chez vous, contactez l'animatrice Natura 2000 : melina.choupin@cc-vallee-herault.fr



Groupe de murins à oreilles échanquées.

Les mares temporaires, des milieux vivants !

Depuis 2017, le Conservatoire des espaces naturels coordonne des travaux sur des mares temporaires à Aumelas, Saint-Paul-et-Valmalle et Murviel-lès-Montpellier. Débroussaillage et gyrobroyage pour éviter le comblement des mares par la végétation, pose de rochers ou construction d'un mur en pierres sèches pour barrer l'accès aux véhicules motorisés et éviter le dépôt de gravats... Chacune des quatre mares a ainsi fait l'objet d'une opération adaptée pour protéger la faune et la flore qui s'y développent. En parallèle, les mares se sont parées de panneaux d'information afin de sensibiliser les visiteurs au respect de ce milieu vivant qui abrite une biodiversité insoupçonnée.



En bref

Apprendre la biodiversité à tout âge !

Afin de sensibiliser le plus grand nombre à la fragilité des espèces, les Écologistes de l'Euzière, Demain la Terre ! et la LPO de l'Hérault ont organisé, pour le compte de la communauté de communes, des rendez-vous grand public et une animation scolaire. Sortie « pastoralisme et biodiversité » sur le causse d'Aumelas, rendez-vous autour des migrants des garrigues à Villeveyrac, stand d'information lors d'un marché nocturne à Vendémian, animation scolaire auprès d'une classe de Murviel-lès-Montpellier... Il y en a eu pour tous les curieux, les passionnés, et pour tous les âges !

Créer des espaces ouverts favorise la biodiversité

Une association de chasseurs de Murviel-lès-Montpellier va percevoir une subvention pour mener des travaux début 2019 en faveur d'espèces concernées par Natura 2000.

Insectes, oiseaux et petits mammifères comme les lapins et les chauves-souris seront séduits par 5 ha de garrigues débroussaillées et 1 ha semé de plantes. Par conséquent, les rapaces qui en sont les prédateurs, tels l'aigle de Bonelli ou le Grand duc, viendront aussi profiter de ces espaces et s'y alimenter...

Le saviez-vous ?

En occitan, chauve-souris se dit « ratapenada », ce qui signifie « rat ailé » !

Aller plus loin...

Retrouvez le bilan à mi-parcours des actions menées dans le cadre du plan d'actions pluriannuel Natura 2000 d'une durée de 6 ans sur : valleeherault.n2000.fr

En chiffres

- 8 projets suivis dans le cadre de la veille environnementale en 2017 (manifestations sportives, projets photovoltaïques...)
- 2 nouveaux contrats agricoles avec des éleveurs de Villeveyrac et Saint-Paul-et-Valmalle
- 3 nouveaux contrats Natura 2000 initiés en 2017 et en cours de réalisation (mares temporaires, ouverture de milieux, mas de Terrus)
- 31 à 37 couples de busards cendrés comptabilisés l'été 2017



Entre patrimoine historique et biodiversité...

Rencontre avec Guillaume Lavigne, président de l'association pour la sauvegarde du château d'Aumelas et de la chapelle Saint-Martin du Cardonnet.

Pouvez-vous nous présenter l'association et ses missions ?

L'association a pour vocation de valoriser et conserver les vestiges du castellas et de la chapelle du Cardonnet, classés monuments historiques depuis 1989, avec le soutien de la mairie qui est propriétaire des lieux. Quarante membres s'affairent par exemple à l'organisation d'événements et de spectacles in situ, ou à la recherche de financements pour lancer des travaux permettant de limiter la dégradation des lieux.

Pouvez-vous nous parler des nouveaux projets de restauration du site ?

Après les nombreux travaux effectués depuis 1991, nous lançons aujourd'hui un nouveau programme, sous la tutelle de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et d'un architecte des monuments historiques. Ces travaux seront attribués

à une association de réinsertion ou à une entreprise spécialisée, et représentent un coût de 200 000 € dont 80 % seront pris en charge par la Drac, la Région et le Département. Les 20 % restants seront partagés entre la mairie d'Aumelas et l'association.

Parmi les chantiers prévus, la « cristallisation » du château. Il ne s'agit pas de le restaurer, mais bien d'en assurer la conservation et de le consolider sous sa forme actuelle. Pour cela, les artisans devront refermer les brèches et consolider les murs à la chaux pour les étanchéifier.

Réfection d'une fenêtre, rejointement des voutes et pavage, la chapelle Notre-Dame fera l'objet d'une restauration. Nous prendrons soin de laisser aux chauves-souris, qui ont pris l'habitude de venir s'y loger, la possibilité de revenir. Les grilles devront donc correspondre à leurs habitudes de vol, et nous laisserons volontairement à leur intention des petites cavités au plafond. Pour nous, il est important que ces travaux soient menés de façon compatible avec les espèces qui vivent ici.



© Pauline BOUSQUET

Comment travaillez-vous avec l'animatrice Natura 2000 de la communauté de communes ?

Nous sommes en contact régulier, notamment en préparation d'événements comme la fête médiévale d'Aumelas. Cette relation est indispensable pour faire découvrir et vivre les lieux, tout en sensibilisant à la fragilité des espèces comme du site. Bien que nous ne soyons pas soumis à l'évaluation des incidences, nous souhaitons limiter l'impact de nos manifestations sur les espèces environnantes comme les chauves-souris !

Sur les traces des rapaces...

En 2009, un aigle de Bonelli a été muni d'un système GPS (localisation par satellite) pour une durée de trois ans afin de mieux connaître son territoire. Ce dernier s'étendait alors sur pas moins de 154 km² !

Depuis, de nouvelles éoliennes et un aigle royal, son concurrent, sont apparus sur le causse d'Aumelas. Face à de tels changements, le Bonelli demeure encore présent, bien qu'il n'y ait pas eu de reproduction ce printemps.

En 2016 et 2017, un aigle de Bonelli et un aigle royal ont été équipés d'un GPS à leur tour, respectivement par l'association La Salsepareille et l'association Bécot. En 2018, une étude a été lancée pour analyser les données recueillies. Objectifs ? Tenter de comprendre comment l'aigle de Bonelli a pu s'adapter à ces contraintes et à son nouveau territoire réduit à 40 km², en faisant le plus petit de France.

Il s'agit d'en savoir plus sur l'évolution de son habitat entre 2009 et 2016, ses habitudes de chasse et ses interactions avec l'aigle royal sur ce périmètre désormais partagé.

L'étude des données recueillies vient de débuter. Elle est réalisée par l'association La Salsepareille, spécialisée dans la protection de la faune sauvage, notamment des oiseaux. Les résultats seront connus début 2019. Bientôt plus d'infos sur valleeherault.n2000.fr !



© Christophe GROUSSET

Aigle de Bonelli



Bison futé : Le chassé-croisé des busards !

Sur le causse d'Aumelas, il n'est pas rare d'apercevoir un busard cendré dans des garrigues où il trouve les conditions favorables à la nidification et à la chasse. Son envergure maximale de 115 cm fait de lui le plus petit des busards européens.

À la fin de l'été, le busard cendré migre vers l'Afrique, au Sud du Sahara. Il cède alors sa place au busard Saint-Martin qui revient d'Europe du Nord. Un peu plus grand, avec une envergure pouvant aller jusqu'à 121 cm, il est le seul busard à hiverner en France.



© Alain BALTHAZARD

Busard Saint-Martin femelle

Aumelas* Cournonterral Montarnaud* Montbazin Murviel-lès-Montpellier* Pignan* Poussan Saint-Pargoire* Saint-Paul-et-Valmalle* Vendémian* Villeveyrac*

* Communes faisant partie des deux sites Natura 2000 « Montagne de la Moure et causse d'Aumelas » et « Garrigues de la Moure et d'Aumelas ».



CONTACT

Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2 parc d'activités de Camalcé - 34150 Gignac
Tél. 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr / valleeherault.n2000.fr



Imp'Act imprimerie
34-St-Gély-du-Fesc
100% PEFC /
Promouvoir la gestion durable des forêts